

Mesdames et Messieurs, distingués invités,

Je suis très heureux de me trouver en Afrique du Sud à un moment aussi marquant de son histoire. Les Sud-Africains connaissent actuellement une véritable période de transition et je tiens à souligner que le Canada envisage de participer de façon constructive aux efforts que vous engagerez en vue de donner corps à cette «nouvelle Afrique du Sud».

Le Canada, vous le savez, a milité avec énergie en faveur d'une évolution politique de l'Afrique du Sud qui conférerait à tous les citoyens de ce pays la simple faculté d'exercer un droit de vote et donc de prendre part au processus démocratique, indépendamment de leur race ou de leur sexe.

C'est le 27 avril prochain que cette aube nouvelle doit enfin se lever. Il est toutefois évident qu'à moins que l'émancipation politique ne s'accompagne, dans cette société, d'une possibilité de progresser sur le plan économique, les libertés politiques si durement acquises et si chèrement payées demeureront incomplètes.

Je crois donc, comme bon nombre d'entre vous qui êtes réunis ici ce soir, que les efforts doivent dorénavant viser à abolir l'apartheid économique. Il appartiendra aux Sud-Africains d'en définir les modalités, mais je puis vous assurer que les Canadiens vous apporteront leur aide dans les domaines où ils sont en mesure de le faire.

Je tiens à affirmer, à cet égard, ma conviction personnelle qu'un gouvernement ne peut mener à bien une telle transformation par ses propres moyens et sans l'aide du reste de la société. Dans le secteur économique, la collaboration du secteur privé est essentielle.

C'est d'ailleurs ce qui m'a conduit, à l'occasion de ma première visite en Afrique du Sud comme ministre du Commerce international, à inviter plusieurs chefs de file du secteur privé à m'accompagner, car je reconnais qu'ils jouent un rôle important que ni mon gouvernement ni moi-même ne sommes en mesure d'assumer, même en y mettant toute notre bonne volonté.

Ce sont les représentants du secteur privé qui noueront des liens commerciaux et d'investissement avec leurs homologues d'Afrique du Sud, et ce sont eux encore qui formeront des projets de coentreprise et de cession de licences et qui généreront, grâce à ces activités, les nouveaux investissements permettant de créer des emplois et d'assurer la promotion sociale et l'habilitation d'un grand nombre de Sud-Africains.

Vous vous interrogez sans doute sur ce que nous pouvons actuellement vous offrir. Comme ministre du gouvernement canadien, mon rôle consiste à faire en sorte que les membres du secteur privé disposent de structures qui leur permettent d'accomplir ce qu'il sont les mieux placés pour réaliser. Notons